

partie de ses moyens pécuniaires à aider ceux de ses amis qu'il savait dans le malheur. »

Vivant à Paris, après avoir perdu une grande partie de sa fortune emportée par la révolution, il conservait un souvenir profond des personnes avec lesquelles il s'était lié en province, et ne laissait échapper aucune occasion de les obliger.

Informé que le fils de l'un de ses vieux amis, forcé de rester dans la capitale pour y poursuivre ses études dans la carrière militaire, se trouvait très-gêné, par suite de la mise sous le séquestre de toutes les propriétés de son père, en 1793, il lui écrit :

« Mon cher Emile, voudriez-vous vous amuser à copier *un peu vite* quelques pièces de théâtre, nous en avons plusieurs à vous donner. Vous savez que votre patron, votre parrain, Jean-Jacques, copiait de la musique dans ses moments de gêne et il en était tout fier; je pense, d'après cela, que notre cher Emile ne dédaignera pas cette petite besogne ; des paroles d'opéra-comique valent bien des notes. Si cela vous convient, vous voudrez bien aller trouver demain matin, le citoyen Dalayrac, mon ami, logé rue Helvétius, près la rue de Louvois.... Vous lui porterez le billet ci-joint, et il vous donnera tout de suite un manuscrit. » (1)

Salut et Fraternité,

Votre concitoyen.

(1) Cette lettre n'est pas datée, mais suivant la correspondance que je possède, elle doit être du 22 floréal 1794. Les copies à faire étaient **RAOUL CRÉQUI**, pièce déjà représentée, mais à laquelle Marsollier avait fait beaucoup de corrections, nécessitées par la révolution, et **ARNIL** ou **LE PRISONNIER AMÉRICAIN**, une des œuvres nouvelles de l'auteur.